

Département de Seine et Marne

- VENEUX LES SABLONS -

Commune de MORET-LOING-ET-ORVANNE

DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER

"Les Bois Grillots 2"

PROGRAMME DES TRAVAUX

Maître d'ouvrage:



SEP Les Bois Grillots
7 bis, Rue des Sesçois
77590 Bois le Roi
Tél. 01.64.71.18.70
Fax: 01.64.71.18.71

Vu pour être annexé
à mon arrêté

du

12 JAN. 2018

Le Maire
Michel BENARD

Architecte :



GPArchitectes
873, Boulevard de la Riollette
60520 La Chapelle En Serval
Tél. 03.44.54.68.67

Bureau d'études VRD :



ECMO
27, rue des Hauteurs du Loing
77140 NEMOURS
Tél. 01.64.28.02.63

Géomètre :



François-Xavier PHILIPPON
1, rue Montchavant
77250 ECUELLES
Tél. 01.60.70.54.09

Date : 05.12.2017

PA-8

SOMMAIRE

1. Voirie.....	3
2. Réseaux.....	3
2.1 Eaux pluviales.....	3
2.2 Eaux usées.....	4
2.3 Electricité.....	4
2.4 Gaz.....	5
2.5 Télécommunications.....	5
2.6 Eau potable - Défense incendie.....	5
2.7 Eclairage public.....	5
3. Plantations et espaces verts.....	5
4. Collecte des déchets.....	6

PROGRAMME DES TRAVAUX

1. Voirie

Les travaux de voirie consisteront en :

- l'exécution des terrassements généraux : après décapage de la terre végétale.
- la construction de la chaussée :

La chaussée aura une largeur de 4.50 m.

A titre indicatif, la structure de la chaussée sera la suivante :

- Phase provisoire :
 - Géotextile
 - couche de fondation en GNT 0/31.5 sur 0.50 m
 - couche de base en Grave Bitume 0/14 sur 0.07 m
- Phase définitive, après construction des habitations :
 - couche de roulement en enrobé sur 0.05 m.

Le trottoir fera 1.50m de large et sera en enrobé noir.

Les bordures seront de type T2 et P1 et les caniveaux de type CS1. Ces éléments pourront être en béton.

Les bordures T2 auront une vue de 14 cm coté trottoir, surbaissée à 2 cm pour les entrées aux lots et à 0 cm le long de la noue.

2. Réseaux

Les travaux liés aux réseaux secs comprendront la réalisation d'une tranchée technique commune.

Les raccordements des réseaux secs et humides se feront avec le lotissement en cours de réalisation « Les Bois Grillots ».

2.1 Eaux pluviales

Les eaux pluviales de voirie seront collectées par des noues puis par des collecteurs PVC Ø 315 mm à poser, se rejetant dans le réseau réalisé dans le cadre des travaux de viabilisation du lotissement « Les Bois Grillots » (*ce réseau a été dimensionné en conséquence*).

Les eaux de ruissellement de la voirie à créer seront recueillies soit par les noues à créer, soit directement par des grilles raccordées au réseau à poser.

Les eaux pluviales des habitations seront gérées par infiltration à la parcelle (*ouvrage à la charge du ou des acquéreurs de lot*).

Les travaux comprendront :

- la réalisation des noues paysagères,
- la réalisation de la tranchée,
- la pose des collecteurs,
- la construction des regards,
- la construction des grilles et avaloirs.
- le raccordement au réseau du lotissement « Les Bois Grillots ».

2.2 Eaux usées

Les eaux usées des lots 1, 2, 3 seront collectées par un réseau à créer constitué de collecteurs PVC Ø200mm posés sous chaussée. Les eaux usées ainsi collectées seront évacuées dans le réseau réalisé dans le cadre des travaux de viabilisation du lotissement « Les Bois Grillots ».

Les eaux usées du lot 4 seront directement évacuées dans le réseau réalisé dans le cadre des travaux de viabilisation du lotissement « Les Bois Grillots ».

Chacun des lots 1, 2, 3 sera équipé en façade d'un regard de branchement raccordé au réseau à poser.

Les travaux comprendront :

- la réalisation de tranchée,
- la pose des collecteurs,
- la pose des branchements,
- la construction des regards,
- la construction des regards de branchements,
- le raccordement au réseau du lotissement « Les Bois Grillots ».

2.3 Electricité

L'ensemble de l'opération sera alimenté par un réseau basse tension à créer, alimenté en souterrain depuis le réseau réalisé dans le cadre des travaux de viabilisation du lotissement « Les Bois Grillots ».

Sous chaussée, les câbles seront passés sous fourreau.

Chaque lot sera équipé en façade d'un coffret raccordé au réseau à poser.

Les travaux comprendront :

- la pose des fourreaux, des câbles BT,
- la pose des coffrets fausse-coupure et de comptage particulier,
- le raccordement au réseau du lotissement « Les Bois Grillots ».

2.4 Gaz

L'ensemble du lotissement sera alimenté par une conduite de gaz à créer, alimentée en souterrain depuis le réseau gaz du lotissement « Les Bois Grillots ».

Les travaux comprendront seulement la réalisation de la tranchée technique.

La pose de la conduite principale et de ses accessoires ainsi que le raccordement au réseau existant seront réalisés par le gestionnaire.

2.5 Télécommunications

L'ensemble de l'opération sera desservi par un réseau à créer, alimenté en souterrain depuis le réseau du lotissement « Les Bois Grillots ».

Chaque lot sera équipé d'une boîte de branchement raccordée au réseau à poser.

Les travaux comprendront :

- la pose des fourreaux,
- la pose des chambres de tirage,
- la pose des boîtes de branchement,
- le raccordement au réseau du lotissement « Les Bois Grillots ».

(le câblage sera réalisé par le gestionnaire)

2.6 Eau potable

L'ensemble de l'opération sera alimenté par une conduite à créer de diamètre minimum 63mm, alimentée par la conduite du lotissement « Les Bois Grillots ».

Chaque lot sera équipé d'un citerneau raccordé au réseau de distribution d'eau potable à poser.

Les travaux comprendront :

- la pose de la conduite principale et de ses accessoires,
- la pose des branchements,
- la pose des citernes,
- le raccordement au réseau du lotissement « Les Bois Grillots ».

2.7 Eclairage public

Le réseau d'éclairage de l'opération sera alimenté à partir du réseau du lotissement « Les Bois Grillots ».

Les travaux comprendront :

- la pose des fourreaux et des câbles,
- la pose des candélabres, dont le modèle sera défini en concertation avec la commune, situés le long de la voirie à créer,
- le raccordement au réseau du lotissement « Les Bois Grillots ».

3. Plantations et espaces verts

Les travaux comprendront :

- l'engazonnement des noues conformément au plan des travaux,

4. Collecte des déchets

La collecte sera individualisée.